

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

Identifiant annonce : 7323489701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7323489701>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 mars 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

### ELIBAT 49

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros

Siège social : 32, boulevard Ayrault – 49100 Angers

503 036 071 RCS Angers

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 10 février 2023, il a été : - nommé en qualité de président, en remplacement de Victory Five SARL, M. Florent Bertoux demeurant 84 rue Jules Guesdes 92300 Levallois-Perret à compter du 10/02/2023 et ce pour une durée expirant à l'issue des décisions d'approbation des comptes clos le 31/12/2023, - nommé en qualité de directeur général, en remplacement de M. Matthieu Lecoq, Mme Marie-Catherine Julie Anne demeurant 124 boulevard Saint Aignan 44100 Nantes ; M. David Juhel demeurant 124 boulevard Saint Aignan 44100 Nantes et M. Matthieu Lecoq demeurant 18 rue de la Forêt 44880 Sautron à compter du 10/02/2023 et ce pour une durée expirant à l'issue des décisions d'approbation des comptes clos le 31/12/2023, - décidé d'étendre l'objet social de la Société qui devient : "le diagnostic immobilier notamment en recherche de plomb, amiante, termites ; - l'expertise immobilière et technique ; - toutes activités de Bureau d'Etudes Techniques pour la Protection des Biens Immobiliers et des Personnes, en ce compris notamment (i) l'étude, le conseil, l'assistance technique, l'établissement de diagnostic, pour le compte de particuliers, d'entreprises ou d'organismes et (ii) bureau spécialisé dans l'inspection de bâtiments pour la vérification de la conformité avec les textes réglementaires notamment dans les domaines de l'énergie, de la sécurité, de l'hygiène, de l'assainissement et de la lutte contre la pollution, par étude des structures, des matériaux et des équipements ainsi que par vérification du fonctionnement et du vieillissement des installations et des matériels, et par prélèvements

d'échantillons de matières ". L'article 3 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Angers.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

